

études

Les étudiants européens dans le 3^e cycle de médecine en France

2019 - numéro 1



Observatoire National de la Démographie
des Professions de Santé

ONDPS



Les étudiants européens dans le 3^e cycle de médecine en France

2019 - numéro 1



Auteurs :

Agnès Bocognano

Cléo Lhermet

Valentine Petit

Directeur de publication : Pr Patrice Diot

Secrétaire générale, responsable de la coordination éditoriale : Agnès Bocognano

Chargée de mission statisticienne : Cléo Lhermet

Chargée d'études documentaires : Valérie Evans

Étudiante en Master de sociologie, stagiaire à l'ONDPS : Valentine Petit

Création graphique et maquettage : NDBD

Diffusion : ONDPS

Éditeur : DICOM

Dépôt légal : 2019

ISSN papier : en cours • **ISSN électronique :** en cours



Observatoire National de la Démographie
des Professions de Santé



Adresse postale: 14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP
Tél.: 01 40 56 89 36 – Courriel: drees-ondps@sante.gouv.fr

Les reproductions de textes, graphiques ou tableaux sont autorisées à condition de mentionner la source et le(s) auteur(s).

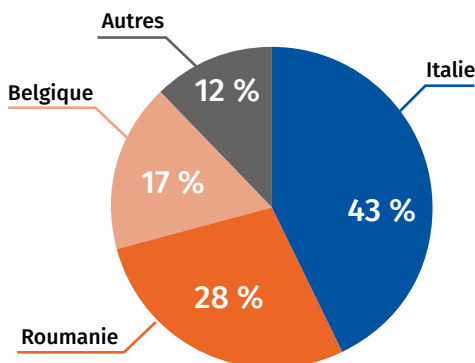
Les étudiants européens dans le 3^e cycle de médecine en France

Nombre d'étudiants européens candidats à l'entrée en 3^e cycle en 2018



621

6,6 % des candidats en France sont européens



Part des étudiants européens parmi les internes

3,6% d'étudiants européens



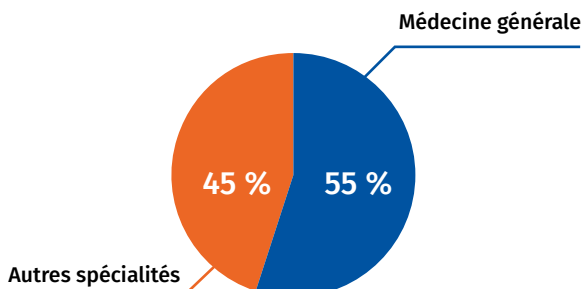
Classement



96 %

des étudiants européens sortent des épreuves d'entrée dans le dernier quart du classement

Choix des spécialités des étudiants européens



Focus Leur poids dans les spécialités

Poids maximum :

17 %

des internes en santé publique

Poids minimum :

0 %

des internes en spécialités chirurgicales



Table des matières

Synthèse	3
Introduction	5
1 Une part croissante des étudiants européens inscrits aux ECN	6
• Une croissance remarquable des effectifs d'étudiants européens.....	6
• Les étudiants européens de Roumanie et d'Italie sont les plus représentés	7
• La part occupée par les étudiants de nationalité française parmi les étudiants européens augmente.	8
2 Moins de prise de poste en 3 ^e cycle pour les étudiants européens que pour les étudiants français	9
• 96 % des étudiants européens se concentrent dans le dernier quart du classement aux ECN.....	10
• En 2018, un étudiant européen sur deux n'a pas pris de poste	11
• Le taux de « non-choix » de postes est variable selon le pays d'origine....	11
3 La prise de poste des étudiants européens semble répondre à une logique de classement.....	13
• Les étudiants européens ont le choix entre 13 spécialités.....	13
• Parmi les spécialités majeures d'affectation: la médecine générale	14
• Le choix de la subdivision est plus ouvert.....	17
• Les étudiants européens représentent en moyenne 2,5 % des étudiants affectés dans les subdivisions depuis 7 ans.....	17
4 Les étudiants européens installés en France au 1 ^{er} janvier 2019	20
• Quelle part d'installation en France et avec quelle spécialité?.....	20
• Quel mode et lieu d'activité pour les étudiants européens à l'installation?	21
• L'étude met en lumière la diversité des parcours de formation	22
Conclusion	23
Bibliographie	24
Annexes	25
• Annexe 1 - La mise en place des ECNi et ses conséquences sur le nombre d'inscrits	25
• Annexe 2 - Étudiants affectés en médecine générale	26

Synthèse

La formation des médecins est un volet déterminant de la démographie médicale. Le *numerus clausus* pour l'entrée en médecine et l'accès au 3^e cycle à l'issue des Épreuves classantes nationales (ECN) en constituent aujourd'hui les principaux leviers de régulation. L'Observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS) s'intéresse à l'analyse d'un phénomène encore peu documenté : l'inscription aux ECN françaises d'étudiants venant d'un 2^e cycle européen.

Pour les médecins européens, l'équivalence des diplômes est bien connue. Elle vaut aussi pour les étudiants en médecine depuis la mise en œuvre du dispositif de Bologne.

Cette étude constitue un premier pas dans la connaissance des caractéristiques de ces étudiants que nous appelons « étudiants européens », par opposition aux « étudiants français » qui ont fait leurs deux premiers cycles en France.

Plus de 600 étudiants européens inscrits aux ECN en 2018, mais moins de la moitié prennent un poste d'interne

Au nombre de 165 en 2012, les candidats européens aux ECN sont de plus en plus nombreux. Ils sont 621 en 2018. Ils passent de 2 % des inscrits en 2012 à 6,6 % en 2018.

À l'issue des ECN, les étudiants européens sont cependant moins nombreux à prendre un poste : moins de 4 % des étudiants qui entrent en 3^e cycle en 2018 sont européens. Si leur part à l'entrée du 3^e cycle augmente moins rapidement que la part de candidats aux ECN, c'est que leur propension à prendre un poste est plus faible que pour les étudiants français. Ce phénomène a toujours existé, mais l'écart de comportement entre les deux populations s'est accentué avec le temps. En effet, 70 % des étudiants européens inscrits aux ECN prenaient un poste en 2012, contre seulement 48 % en 2018. Dans le même temps, le comportement des étudiants français est resté assez stable, 90 % choisissant un poste.

Les étudiants européens, sortant massivement dans le dernier quart du classement aux ECN, ont un choix de poste limité

Assez naturellement, l'affectation des étudiants européens semble répondre à des logiques de classement. En 2018, 96 % d'entre eux se situent dans le dernier quart du classement, ils ont en conséquence le choix entre 13 spécialités seulement : allergologie, biologie médicale, endocrinologie diabétologie nutrition, génétique médicale, gériatrie, médecine d'urgence, médecine et santé au travail, médecine générale, médecine interne et immunologie clinique, médecine légale et expertises médicales, médecine physique et de réadaptation, psychiatrie, santé publique.

En 2018, les étudiants européens ont finalement été affectés dans essentiellement 7 spécialités : médecine générale (dont ils représentent 5 % des affectés), psychiatrie (8 %), médecine d'urgence (9 %), gériatrie (10 %), médecine du travail (16 %), biologie médicale (12 %), santé publique (17 %). C'est en médecine générale qu'ils

sont les plus nombreux avec 155 affectés sur les 298 étudiants européens prenant un poste, soit 52 % d'entre eux.

Dans la limite des 13 spécialités, toutes les subdivisions leur sont en revanche accessibles. Au cours des dernières années toutes les subdivisions ont accueilli des étudiants européens. En 2018, le taux d'étudiants européens dans les subdivisions est de 3,6 %, variant de 1 % (Angers, Rennes, Bordeaux, Lyon, Nantes) à 11 % (Besançon, Dijon, Reims).

Une minorité seulement d'étudiants européens semble en activité en France

En 2019, 42 % des étudiants européens ayant pris un poste d'interne en 2012 sont installés en France, c'est-à-dire retrouvés en activité dans le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) en 2019. C'est moitié moins que les étudiants français dont 85 % sont en activité en 2019.

Une fois installés, les étudiants européens semblent avoir un comportement assez proche de celui des étudiants français. Ils exercent pour plus de 40 % d'entre eux en milieu hospitalier en tant que salariés. Ils semblent se concentrer sur les métropoles et aucun jeune médecin européen ne s'est installé dans les départements les plus délaissés par l'ensemble des jeunes médecins. La faiblesse des effectifs ne permet cependant pas d'analyser finement les comportements d'installation.

Une évolution incertaine des effectifs d'étudiants européens dans le 3^e cycle français

Cette étude permet de saisir une partie des migrations universitaires européennes. Elle éclaire le parcours de formation de médecins installés en France et jusqu'alors répertoriés dans le RPPS comme ayant réalisé l'intégralité de leur parcours de formation en France, alors que leurs deux premiers cycles d'études de médecine sont réalisés dans un autre pays européen.

La réforme du 2^e cycle des études médicales qui devrait entrer en application à la rentrée 2020 aura très probablement un impact sur le nombre de candidatures européennes à l'entrée en 3^e cycle français et sur le nombre d'étudiants européens affectés dans les subdivisions.

Si la part des étudiants européens devait fluctuer de manière importante dans les années à venir, c'est dans les disciplines où ils représentent plus de 10 % des effectifs, comme la santé publique, la gériatrie ou la médecine du travail par exemple, que l'impact serait le plus sensible.

La motivation des étudiants européens pour se former en France reste mal connue. Si l'attraction d'étudiants européens par le système de formation médicale français en 3^e cycle se maintient après la mise en place de la réforme du 2^e cycle, une connaissance fine de ces flux migratoires deviendra essentielle aux projections de démographie médicale en France.

1. Le CNOM a publié une étude qui porte sur 22 568 médecins titulaires d'un diplôme étranger. Voir CNOM (2014), « *Les flux migratoires et trajectoires des médecins. Situation en 2014* ».

2. Directive 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles, modifiée par la directive 2013/55/UE.

3. EEE : 28 États membres de l'Union Européenne ainsi que l'Islande, le Lichtenstein et la Norvège.

4. La Suisse, les principautés de Monaco et d'Andorre.

5. Bachelet M. et Anguis M. (2017), « *Les médecins d'ici à 2040 : une population plus jeune, plus féminisée et plus souvent salariée* », Études et Résultats, n°1011, DREES, mai.

Introduction

La formation des médecins, volet déterminant de la démographie médicale, est suivie de près par les pouvoirs publics, les ordres professionnels et les universités. Le *numerus clausus* pour l'entrée en médecine et l'accès au 3^e cycle à l'issue des Épreuves classantes nationales (ECN) en constituent aujourd'hui les principaux leviers de régulation. L'Observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS) s'intéresse à un phénomène récent : l'augmentation du nombre d'inscriptions aux ECN françaises d'étudiants venant d'un 2^e cycle européen.

La place des étudiants européens est peu documentée. Or l'ONDPS constate que depuis 2012, le flux d'étudiants inscrits aux ECN issu du *numerus clausus* s'enrichit d'un flux croissant d'étudiants ayant suivi leurs deux premiers cycles dans un autre pays européen que la France.

Certaines études, dont celles du Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM), existent sur un autre phénomène, celui des médecins diplômés à l'étranger¹. L'équivalence des diplômes reconnue depuis 2005² permet aux médecins ayant obtenu leur diplôme dans un des pays membres de l'Espace Économique Européen (EEE)³ ou ayant signé une convention de reconnaissance des acquis professionnels avec la France⁴ de bénéficier des mêmes dispositions que les praticiens formés en France : la liberté d'installation, la liberté du mode d'exercice. La Direction de la recherche des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) note en 2017 que « *depuis dix ans, la démographie médicale est particulièrement soutenue par les flux de médecins diplômés à l'étranger.* »⁵ En 2019, les médecins européens représenteraient 5 % des 205 353 médecins en activité en France, soit 21 506 médecins.

Il est moins connu que l'équivalence des diplômes vaut aussi pour les étudiants en médecine, depuis que le processus de Bologne de 1998 a initié le rapprochement des systèmes d'études supérieures européens. La France a harmonisé la structure de son enseignement supérieur en le modelant sur le système LMD (Licence-Master-Doctorat). Bien que les cycles des études médicales ne correspondent pas strictement à la structure LMD les études de médecine font partie du processus de Bologne. Tout étudiant ayant réalisé ses deux premiers cycles d'études de médecine dans un pays de l'EEE, dans la Principauté d'Andorre ou la Confédération suisse, peut prétendre à réaliser son 3^e cycle de médecine en France et pour ce faire s'inscrire aux ECN.

En novembre 2018, sur les 8264 étudiants faisant leur entrée en 3^e cycle, 298 étaient des étudiants européens. Leur nombre a été quasiment multiplié par 4 entre 2012 et 2018. Au vu de la croissance nouvelle et rapide de leur effectif, l'ONDPS propose un premier état des lieux sur ces étudiants européens afin d'analyser leur prise de poste d'internat, leur classement et leur éventuelle installation.

Nous appellerons « étudiants européens » les étudiants candidats aux ECN après avoir suivi leur deuxième cycle dans les pays de l'EEE, l'Andorre ou la Suisse. Nous appellerons « étudiants français », les étudiants candidats aux ECN à la suite d'un deuxième 2^e cycle en France.

1

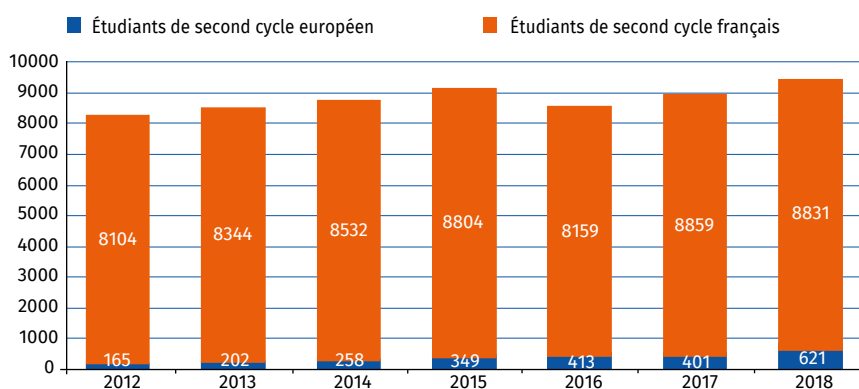
Une part croissante des étudiants européens inscrits aux ECN

Les ECN n'étant pas un concours mais des épreuves classantes, tous les candidats présents à toutes les épreuves et ayant validé leur 2^e cycle de médecine, se voient proposer un poste de 3^e cycle de médecine. Le classement n'exclut personne de la prise de poste mais conditionne l'affectation dans une spécialité et une subdivision.

Une croissance remarquable des effectifs d'étudiants européens

En 2018, 621 candidats aux ECN avaient obtenu leur diplôme de 2^e cycle dans un pays européen. Si la part des étudiants européens, 6,6 %, reste modeste en 2018, c'est l'évolution de leur effectif qui est plus remarquable (Graphique 1). De 2012 à 2018, le nombre de candidats européens a quasiment quadruplé, de 165 à 621. Sur la même période, la part des étudiants européens dans le nombre d'inscrits passe de 2 % à 6,6 % (Graphique 2).

GRAPHIQUE 1 Nombre d'inscrits aux ECN entre 2012 et 2018

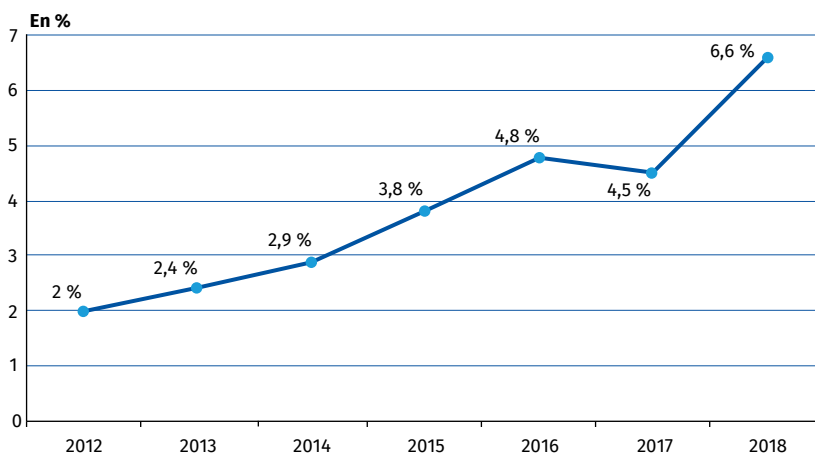


Sources: CNG bases 2012-2018 - Traitement ONDPS.

Champ: Étudiants inscrits aux ECN 2012-2018.

Lecture: En 2012, 8 104 inscrits aux ECN étaient étudiants français; 165 étaient étudiants européens.

GRAPHIQUE 2 Part des étudiants européens dans l'ensemble des inscrits aux ECN par année



Sources: CNG bases 2012-2018 - Traitement ONDPS.

Champ: Étudiants inscrits aux ECN 2012-2018.

Lecture: En 2012, 2 % des inscrits étaient des étudiants européens.

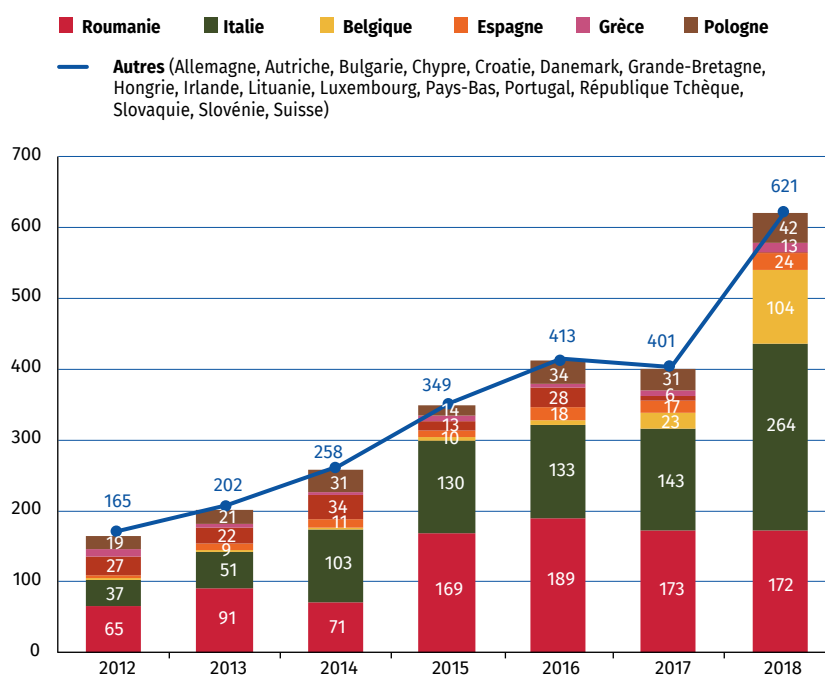
La légère baisse de la part des étudiants européens dans l'ensemble des inscrits aux ECN entre 2016 et 2017, de 4,8 % à 4,5 %, n'est due qu'à une augmentation conjoncturelle du nombre d'étudiants français inscrits aux ECN en 2017, attribuée au fait que certains étudiants français aient reporté leur passage des ECN de 2016 à 2017, lors de la mise en place en 2016 des ECNi (Annexe 1).

Les étudiants européens de Roumanie et d'Italie sont les plus représentés

Les étudiants européens inscrits aux ECN entre 2012 et 2018 ont réalisé leur 2^e cycle dans 23 pays européens différents. Certains pays, comme le Luxembourg n'apparaissent que de manière exceptionnelle (il n'est représenté que par un seul candidat en 2013) alors que d'autres pays sont systématiquement représentés, comme la Roumanie (Graphiques 3 et 4).

En 2018, ce sont les étudiants de Roumanie, d'Italie et de Belgique qui étaient les plus présents.

GRAPHIQUE 3 Les étudiants européens selon leur pays de 2^e cycle entre 2012 et 2018



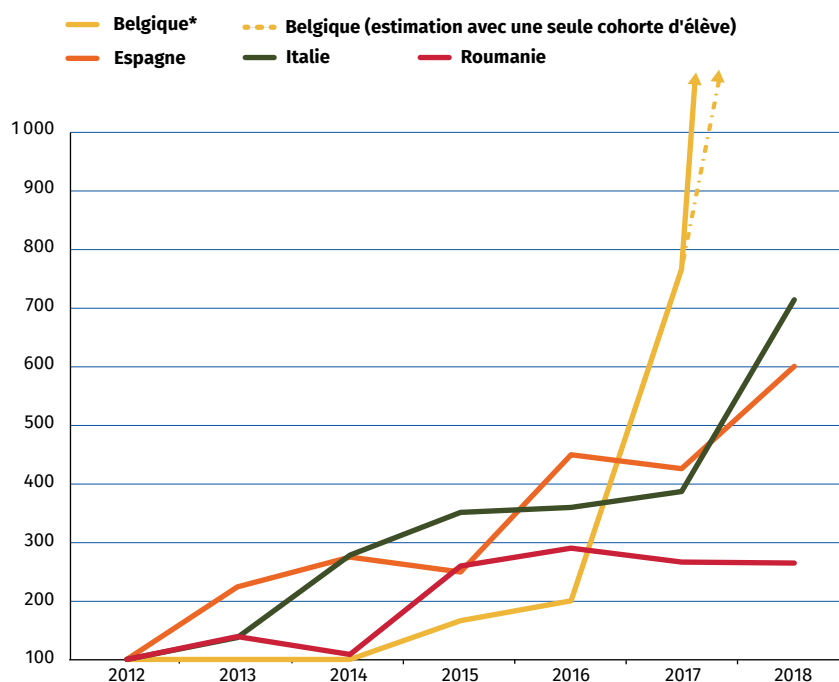
Sources: CNG bases 2012-2018 - Traitement ONDPS.

Champ: Étudiants inscrits aux ECN 2012-2018.

Lecture: En 2012, 165 étudiants européens étaient inscrits aux ECN, le pays de diplôme de second cycle le plus représenté était la Roumanie.

6. Décret du ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, relatif à la réorganisation des études du secteur de la santé.

GRAPHIQUE 4 Évolution des inscrits diplômés en Belgique, Espagne, Italie et Roumanie



Sources : CNG bases 2012-2018 - Traitement ONDPS.

Champ : Étudiants inscrits aux ECN 2012-2018.

Lecture : En 2013, la variation par rapport à 2012 du nombre d'étudiants ayant obtenu leur second cycle en Espagne était de 225 %.

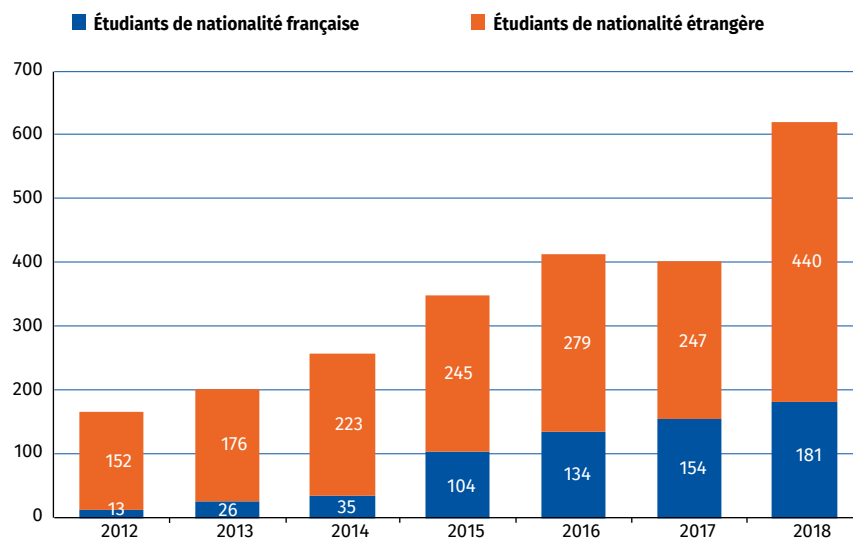
* L'année 2018 n'est pas marquée pour la Belgique car son chiffre important (3 466) résulte d'une conjoncture particulière et ne permet pas de lire le graphique de manière adéquate pour les autres pays de second cycle représentés.

La Roumanie est le pays d'obtention du 2^e cycle des étudiants européens qui présente les chiffres les plus réguliers: ils sont environ 175 inscrits chaque année depuis 2015. Le nombre d'inscrits de 2^e cycle italien et espagnol croît de manière continue, passant respectivement de 37 en 2012 à 264 en 2018, et de 4 en 2012 à 24 en 2018.

La Belgique est en 2018 le troisième pays représenté. Son évolution est marquée par une nette augmentation: de 3 étudiants en 2012 à 23 en 2017 et 104 en 2018 (multiplication par 34). L'augmentation en 2018 pourrait être en partie conjoncturelle. En effet, la réforme des études de santé belges de 2012⁶ a diminué d'un an le temps de formation (passant de 7 à 6 ans le cumul du 1^{er} et du 2^e cycle). Ainsi, en Belgique en 2018, deux cohortes d'étudiants (celles entrées en 2011 et 2012) au lieu d'une ont passé les épreuves d'accès au 3^e cycle.

La part occupée par les étudiants de nationalité française parmi les étudiants européens augmente.

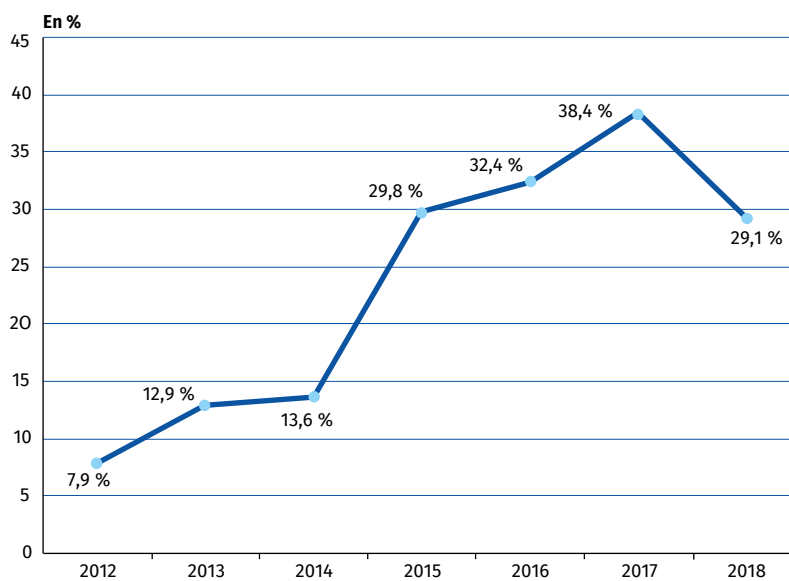
L'effectif des étudiants européens de nationalité française passe de 13 à 181 en 5 ans. Après avoir connu une très forte augmentation en 2015, la part des étudiants de nationalité française parmi les étudiants européens s'est stabilisée autour de 30 %, alors qu'elle n'était que de 10 % en 2012.

GRAPHIQUE 5 Les étudiants européens de nationalité française


Sources: CNG bases 2012-2018 - Traitement ONDPS.

Champ: Étudiants de second cycle européen inscrits aux ECN 2012-2018.

Lecture: En 2012, parmi les étudiants de second cycle européen inscrits aux ECN, 13 étaient de nationalité française.

GRAPHIQUE 6 Part des étudiants européens de nationalité française


Sources: CNG bases 2012-2018 - Traitement ONDPS.

Champ: Étudiants de second cycle européen inscrits aux ECN 2012-2018.

Lecture: En 2012, 7,9 % des étudiants de second cycle européen inscrits aux ECN, étaient de nationalité française.

2

* Cette surreprésentation des étudiants européens dans le quart du classement est stable dans l'ensemble de la période étudiée.

Moins de prise de poste en 3^e cycle pour les étudiants européens que pour les étudiants français

Les étudiants européens qui prennent un poste à la suite de ECN constituent un flux entrant dans les études de médecine. L'analyse de leur entrée effective dans le 3^e cycle des études de médecine, c'est-à-dire de leur prise effective de poste, est nécessaire pour estimer ce flux.

De manière générale, au moment du choix d'un poste, trois profils de candidats se distinguent :

- les non-classables, qui correspondent aux candidats ne s'étant pas présentés à toutes les épreuves et qui se trouvent donc exclus du classement qui sanctionne la passation des ECN ;
- le profil du « non-choix » : ceux qui ne prennent pas de poste parmi lesquels on retrouve à la fois les « démissionnaires » qui choisissent de sortir des études de médecine et les candidats qui choisissent de ne pas prendre de poste afin de repasser les ECN l'année suivante en tant qu'auditeur ;
- ceux qui prennent un poste, c'est-à-dire qui choisissent une spécialité et une subdivision et qui entrent effectivement dans le 3^e cycle français.

L'analyse des classements est donc centrale dans la compréhension des logiques de prise de poste.

96 % des étudiants européens se concentrent dans le dernier quart du classement aux ECN

Pour l'année 2018, le dernier quart du classement allait du rang 6530 au dernier rang, le 8706^e. Les étudiants européens se concentrent à 96 % dans le dernier quart du classement*. La concentration est similaire (95 %) pour les étudiants européens de nationalité française (Tableau 1).

TABLEAU 1 Part des étudiants se trouvant dans le dernier quart du classement en 2018

		Étudiants français	Étudiants européens	dont de nationalité française
Total des classés	Effectifs	8263	443	155
	Part d'effectif se trouvant dans le dernier quart	21 %	96 %	95 %

Sources : CNG 2018 - Traitement ONDPS.
 Champ : Étudiants inscrits aux ECN 2018.

Aucun étudiant européen n'est présent dans le premier quart du classement, et ils ne représentent que 0,2 % de l'effectif des trois autres quarts du classement (Tableau 2). Ils sont donc surreprésentés dans le dernier quart du classement : ils représentent 20 % du dernier quart du classement contre 6 % de l'ensemble des étudiants classés.

TABLEAU 2 Répartition des étudiants selon leur classement en 2018

		Étudiants français	Étudiants européens	dont de nationalité française
Rang 1000 à 6529 (3 premiers quarts)	Effectifs	6513	16	7
	Composition	99,8 %	0,2 %	-
Rang 6530 à 8706 (dernier quart)	Effectifs	1750	427	148
	Composition	80,4 %	19,6 %	6,8 %

Sources: CNG 2018 - Traitement ONDPS.

Champ: Étudiants inscrits aux ECN 2018.

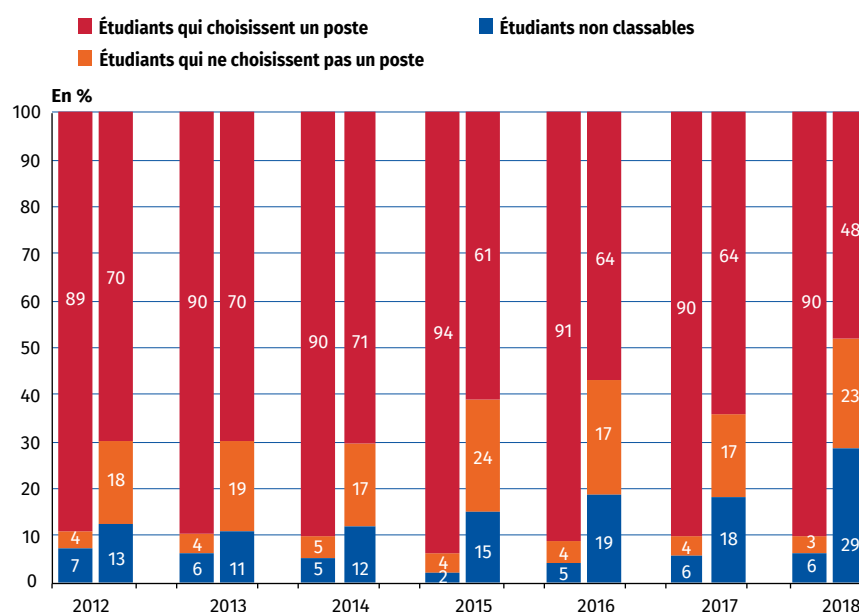
En 2018, un étudiant européen sur deux n'a pas pris de poste

Le nombre d'étudiants européens non classables augmente nettement entre 2012 et 2018 de 13 % à presque 30 %.

De plus, entre 2012 et 2018, la part des étudiants européens faisant le choix de ne pas prendre de poste à l'issue des ECN, est passée de 18 % à 23 %.

Le résultat est une diminution importante de la proportion de candidats affectés: en 2012, 70 % des étudiants européens prenaient un poste, en 2018 moins de 50 % (Graphique 7). À titre illustratif, par rapport à 2017, 220 étudiants européens de plus s'inscrivent aux ECN, mais seulement 40 de plus prendront un poste.

Depuis 2012, la prise de poste des étudiants européens s'avère inférieure à celle des étudiants français. Leurs évolutions respectives ont été divergentes: la part d'étudiants français prenant un poste s'est stabilisée autour de 90 % tandis que celle des étudiants européens diminuait. L'écart s'est donc accentué entre les deux populations d'étudiants entre 2012 et 2018.

GRAPHIQUE 7 Répartition des prises de poste pour les candidats aux ECN 2012-2018 selon le diplôme de 2^e cycle


Sources: CNG bases 2012-2018 - Traitement ONDPS.

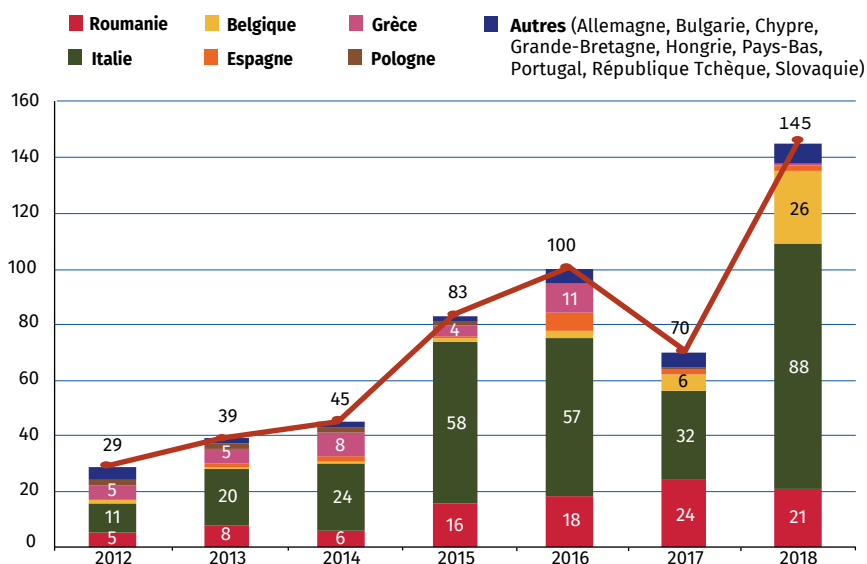
Champ: Étudiants inscrits aux ECN 2012-2018.

Lecture: En 2018, parmi les étudiants de second cycle européen, 48 % prenaient un poste tandis que, parmi les étudiants de second cycle français 90 % en prenaient un.

Le taux de « non-choix » de postes est variable selon le pays d'origine

L'examen du pays de 2^e cycle des étudiants européens montre que ce sont les étudiants italiens qui constituent la majorité des étudiants européens qui ne choisissent pas de poste.

GRAPHIQUE 8 Les étudiants européens qui ne choisissent pas de poste selon leur pays d'obtention du diplôme de 2^e cycle



Sources: CNG bases 2012-2018 - Traitement ONDPS.

Champ: Étudiants européens qui ne prennent pas de poste.

Lecture: En 2012, 29 étudiants européens étaient classés mais n'ont pas pris de poste, parmi eux, 11 étaient des étudiants de second cycle italiens.

En 2018, les étudiants italiens représentent 43 % des étudiants européens mais 61 % de ceux qui ne choisissent pas de poste (Tableau 3). Ils ont le plus fort taux de non-choix: 33 %.

Les étudiants belges ont le deuxième taux le plus élevé: 25 % ne choisissent pas de poste.

Les étudiants de 2^e cycle roumain représentent 28 % étudiants européens mais seulement 14 % de ceux qui ne choisissent pas de poste. Leur taux de non-choix est de 12 %.

TABLEAU 3 Taux de prise de poste des étudiants européens en 2018

	Effectifs d'étudiants européens aux ECN	% d'étudiants européens aux ECN	Effectifs d'étudiants ne prenant pas de postes	% d'étudiants ne prenant pas de postes	Répartition en % d'étudiants européens ne prenant pas de postes
Roumanie	172	28 %	21	12 %	14 %
Italie	264	43 %	88	33 %	61 %
Belgique	104	17 %	26	25 %	18 %
Autres	81	13 %	10	12 %	7 %
Total	621	100 %	145	23 %	100 %

Sources: CNG 2018 - Traitement ONDPS.

Lecture: En 2018, 12 % des étudiants roumains ne choisissent pas de poste, ils représentant 14 % des étudiants européens ne choisissant pas de poste.

3

7. C'est-à-dire le premier du dernier quart du classement aux ECN.

La prise de poste des étudiants européens semble répondre à une logique de classement

Les étudiants européens ont le choix entre 13 spécialités

En 2018, l'étudiant classé 6 530^e7 avait devant lui un choix à faire parmi 2 283 postes disponibles et n'avait le choix qu'entre 13 spécialités sur 44 (Tableau 4).

Les spécialités qui restent les plus disponibles pour le dernier quart du classement sont la médecine générale (1 426 postes disponibles), la psychiatrie (255), la médecine d'urgence (191), la médecine et santé au travail (117) et la gériatrie (105). Aucune discipline chirurgicale notamment n'est disponible pour les étudiants du dernier quart du classement.

Le choix de spécialités est donc relativement restreint dans le dernier quart du classement, dans lequel se trouvent 96 % des étudiants européens. Cela peut être un des éléments explicatifs de leur taux élevé de non prise de poste.

TABLEAU 4 Répartition des disponibilités de poste pour le dernier quart du classement

Spécialités	Postes ouverts	Postes pourvus	Postes ouverts à partir du rang 6 530	Postes pourvus rangs 6530-8706	Taux d'affectation par le dernier quart du classement	Postes non pourvus
Allergologie	28	28	1	1	4 %	
Biologie médicale	112	92	86	66	72 %	20
Endocrinologie-diabétologie-nutrition	84	84	5	5	6 %	
Génétique médicale	20	20	12	12	60 %	
Gériatrie	200	164	105	69	42 %	36
Médecine d'urgence	471	450	191	170	38 %	21
Médecine et santé au travail	130	82	117	69	84 %	48
Médecine générale	3 447	3 254	1 426	1 233	38 %	193
Médecine interne et immunologie clinique	123	123	5	5	4 %	
Médecine légale et expertises médicales	27	27	4	4	15 %	
Médecine physique et de réadaptation	99	99	7	7	7 %	
Psychiatrie	531	512	255	236	46 %	19
Santé publique	90	69	69	48	70 %	21
Autres spécialités	3 260	3 260				
Total général	8 622	8 264	2 283	1 925	38 %	358

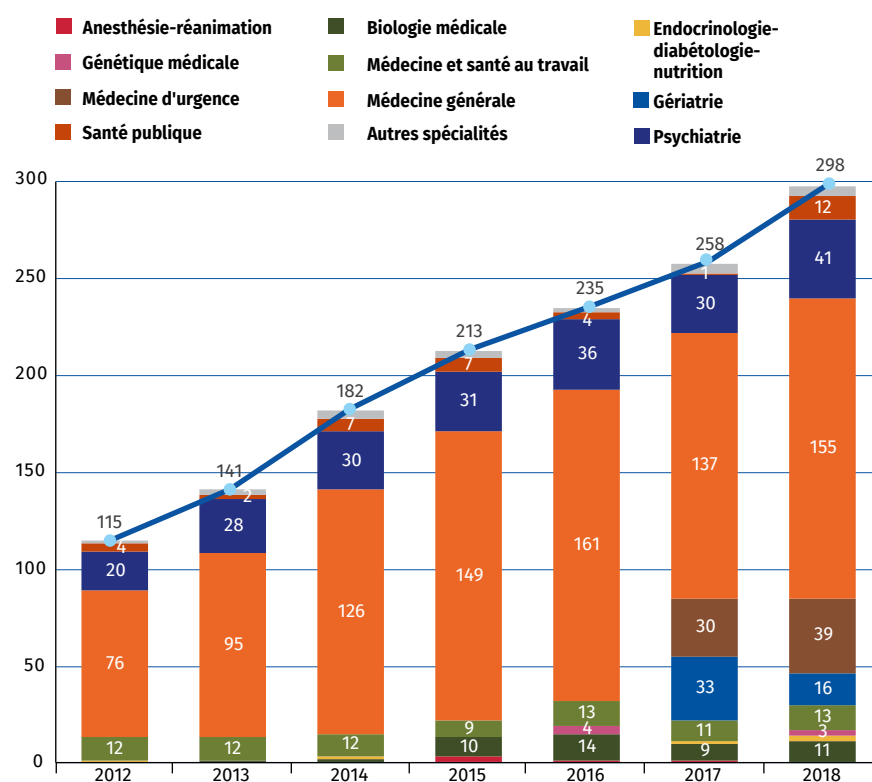
Sources: CNG 2018 - Traitement ONDPS.

Parmi les spécialités majeures d'affectation : la médecine générale

En 2018, parmi les 298 étudiants européens prenant un poste, 52 % le prennent en médecine générale soit 155 étudiants (Graphique 9), 14 % en psychiatrie, 13 % en médecine d'urgence, 4 % en médecine et santé au travail, 5 % gériatrie, 4 % en santé publique, 4 % en biologie médicale.

Sur la période 2012 et 2018, la médecine générale reste la spécialité majeure d'affectation des étudiants européens mais son taux diminue d'affectation : 66 % en 2012, 69 % en 2016 puis 52 % en 2018. Cette diminution de la médecine générale s'explique par l'apparition de la médecine d'urgence ainsi que de la gériatrie à partir de 2017 (respectivement 12 % et 13 % d'affectations).

GRAPHIQUE 9 Répartition des étudiants européens selon leur spécialité d'affectation



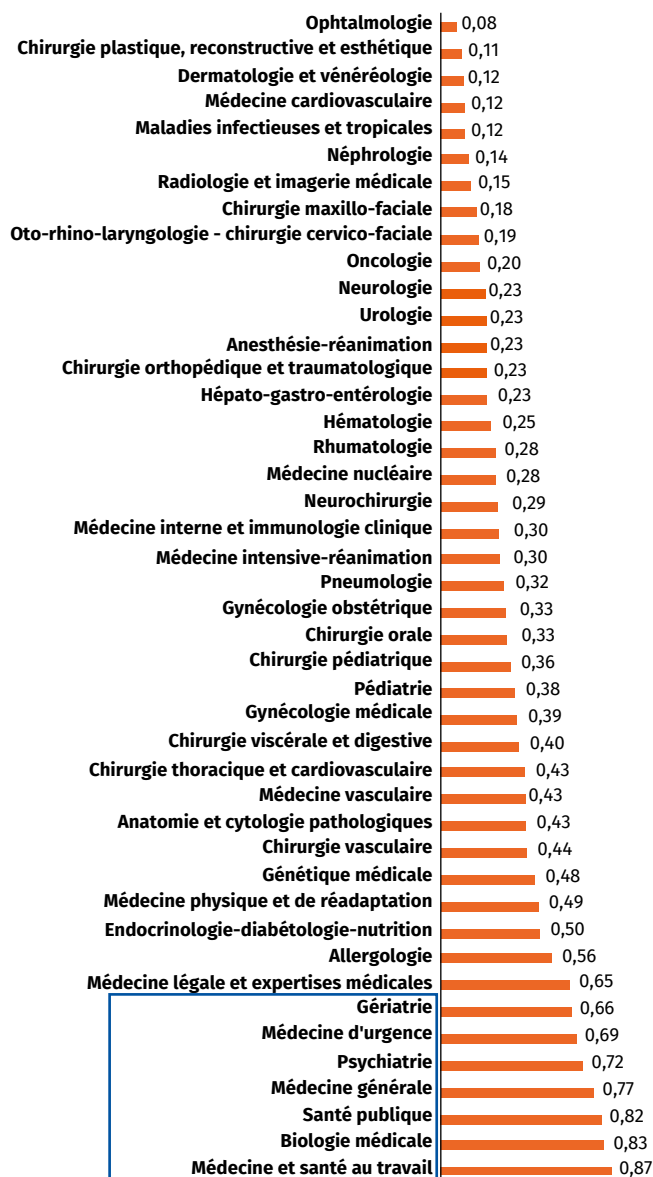
Sources: CNG bases 2012-2018 - Traitement ONDPS.

Champ: Étudiants européens qui prennent un poste.

Lecture: En 2012, 76 étudiants européens ont pris un poste dans la spécialité de médecine générale.

Note: La spécialité « anesthésie-réanimation » regroupe aussi les effectifs de la spécialité « médecine intensive-réanimation » à partir de 2017.

En 2018, les spécialités qui accueillent la majeure partie des étudiants européens sont celles qui ont l'attractivité la plus faible, au sens de l'indicateur d'attractivité développé par la DREES (Graphique 10).

GRAPHIQUE 10 Indicateur d'attractivité des spécialités en 2018


Source: CNG bases 2018 - Traitement ONDPS.

Champ: Étudiants classés aux ECN 2018.

Lecture: En 2018, l'ophtalmologie a un indicateur d'attractivité de 0,08. C'est le plus bas de toutes les spécialités, ce qui fait de l'ophtalmologie la spécialité la plus attractive en 2018.

L'indicateur d'attractivité a été développé par la DREES (Bachelet, 2015). Il est calculé en retenant les trois sommes suivantes:

- la "somme des classements obtenus (SCO)";
- la "somme des classements si préférée (SCP)", qui correspond à la somme des classements que la spécialité obtiendrait si elle était préférée unanimement par les étudiants;
- la "somme des classements si rejetée (SCR)", qui correspond à la somme des classements que la spécialité obtiendrait si elle était prise uniquement par les étudiants les moins bien classés.

L'indicateur d'attractivité se calcule alors de la manière suivante: $(SCO - SCP) / (SCR - SCP)$.

Plus l'indicateur est proche de 0 et plus la spécialité est attractive. Au contraire, plus l'indicateur se rapproche de 1 et moins la spécialité est attractive.

Si les étudiants européens sont concentrés dans ces spécialités, ils ne composent jamais plus de 17 % de l'ensemble des affectés d'une spécialité: 5 % de la spécialité de médecine générale, 8 % de la psychiatrie, 9 % de la médecine d'urgence, 10 % de la gériatrie, 12 % de la biologie médicale, 16 % de la médecine du travail, 17 % de la santé publique (Tableau 5).

Beaucoup de spécialités ne reçoivent aucun étudiant européen (32 sur 44 pour 2018), ou dans des proportions faibles comme l'anatomie et cytologie pathologiques, la médecine interne et immunologie clinique ou la rhumatologie (moins de 3 %).

TABLEAU 5 Part des étudiants de 2^e cycle européen par spécialité suite aux ECN 2018

	Affectés	Étudiants européens	Pourcentage
Anatomie et cytologie pathologiques	60	1	2 %
Biologie médicale	92	11	12 %
Endocrinologie-diabétologie-nutrition	84	4	5 %
Génétique médicale	20	3	15 %
Gériatrie	164	16	10 %
Médecine d'urgence	450	39	9 %
Médecine et santé au travail	82	13	16 %
Médecine générale	3 254	155	5 %
Médecine interne et immunologie clinique	123	2	2 %
Psychiatrie	512	41	8 %
Rhumatologie	86	1	1 %
Santé publique	69	12	17 %
Autres spécialités	3 268	0	0 %
Total général	8 264	298	4 %

Sources: CNG bases 2012-2018 - Traitement ONDPS.

Champ: Étudiants inscrits aux ECN 2012-2018.

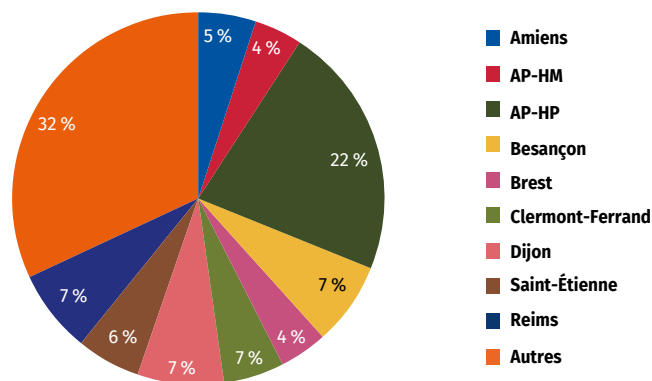
Lecture: En 2018, il y avait 60 affectés en anatomie et cytologie pathologiques. Parmi eux, 1 affecté était un étudiant européen, soit 2 %.

Le choix de la subdivision est plus ouvert

Toutes les subdivisions ont déjà accueilli au moins une fois un étudiant européen.

L'AP-HP est la première subdivision d'accueil des étudiants européens en 2018 puisque 22 % y sont affectés (Graphique 11). Elle est suivie de Besançon, puis de Reims et Dijon qui sont choisies par 7 % des étudiants européens.

GRAPHIQUE 11 Répartition par subdivision des étudiants européens en 2018



Sources: CNG base 2018 - Traitement ONDPS.

Champ: Étudiants européens affectés suite aux ECN 2018.

Lecture: En 2018, 22 % des étudiants européens qui prennent un poste sont affectés à l'AP-HP.

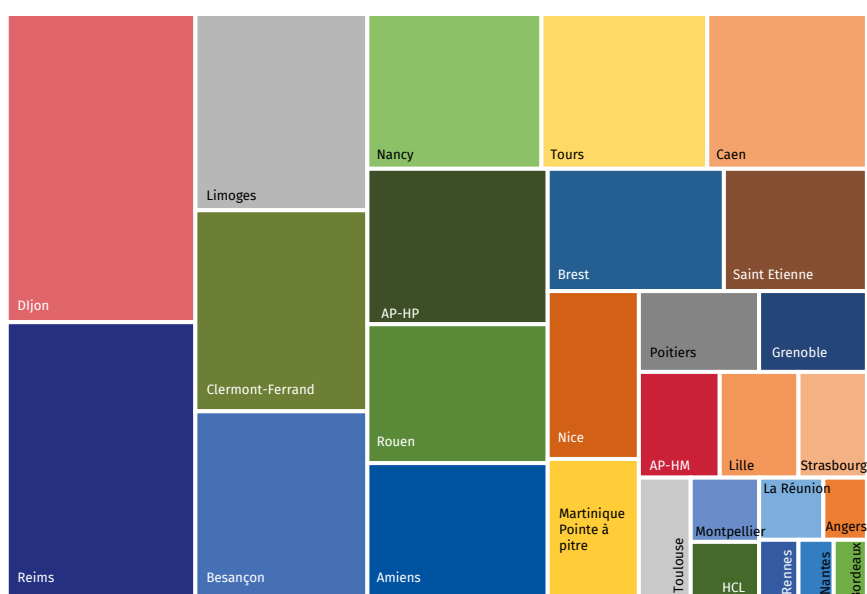
8. Il s'agit de Angers, Rennes, Bordeaux, Montpellier, Marseille, Nice, Grenoble, Strasbourg.

Les étudiants européens représentent en moyenne 2,5 % des étudiants affectés dans les subdivisions depuis 7 ans

Rapporté au nombre total d'étudiants affectés dans une subdivision, le nombre d'étudiants européens est encore modeste.

En cumulant les 7 années de la période 2012-2018, pour disposer d'une base plus importante d'effectifs d'étudiants que les bases annuelles, les étudiants européens représentent en moyenne 2,5 % de l'effectif des étudiants affectés chaque année dans les subdivisions (Graphique 12). C'est à Dijon que les étudiants européens représentent la part la plus importante (9 %) et à Reims (7,5 %).

GRAPHIQUE 12 Part moyenne sur la période 2012-2018 d'étudiants européens dans les subdivisions



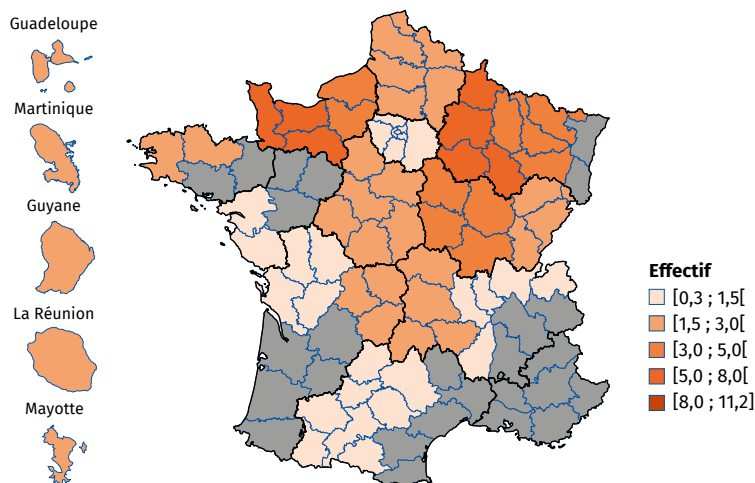
Sources : CNG - Traitement ONDPS.

Lecture : AP-HP = Subdivision Paris-Île-de-France / AP-HM = Subdivision Aix-Marseille / HCL = Hospices civils de Lyon.

La comparaison annuelle est plus fragile car les effectifs sont plus faibles, mais des évolutions sont perceptibles entre le début et la fin de période.

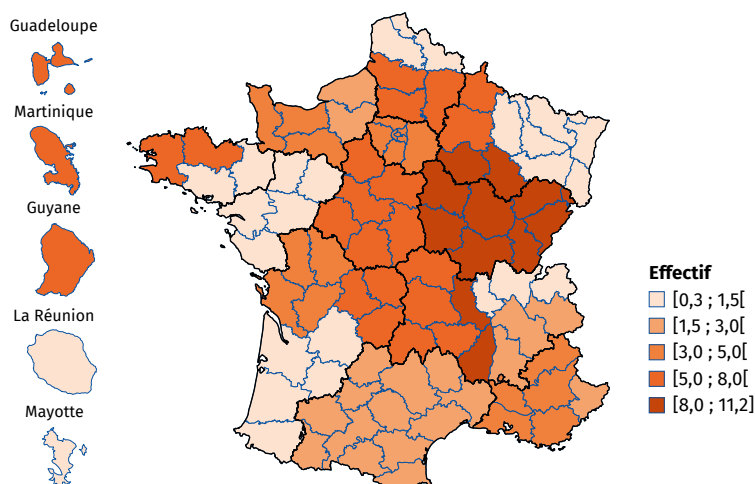
Entre 2012 et 2018, le taux d'étudiants européens dans les subdivisions a augmenté de 1,6 % à 3,6 %. En 2018, ce taux varie de 0 % à 11 % (Cartes 1 et 2) :

- hors l'Océan Indien, toutes les subdivisions accueillent au moins un étudiant européen contrairement à la situation en 2012 où 8 subdivisions n'en accueilleraient aucun⁸ ;
- la part des étudiants européens est restée faible à Angers, Rennes, Bordeaux, Lyon, Nantes (< 1%) ;
- la part des étudiants européens a nettement augmenté à Amiens, Limoges, Clermont-Ferrand, Saint-Étienne (atteignant respectivement 7 %, 7 %, 8 %, 10 %) et à Besançon, Dijon, Reims (11 %).

CARTE 1 Part d'étudiants européens par subdivision aux ECN 2012


Sources: CNG bases 2012 - Traitement ONDPS.

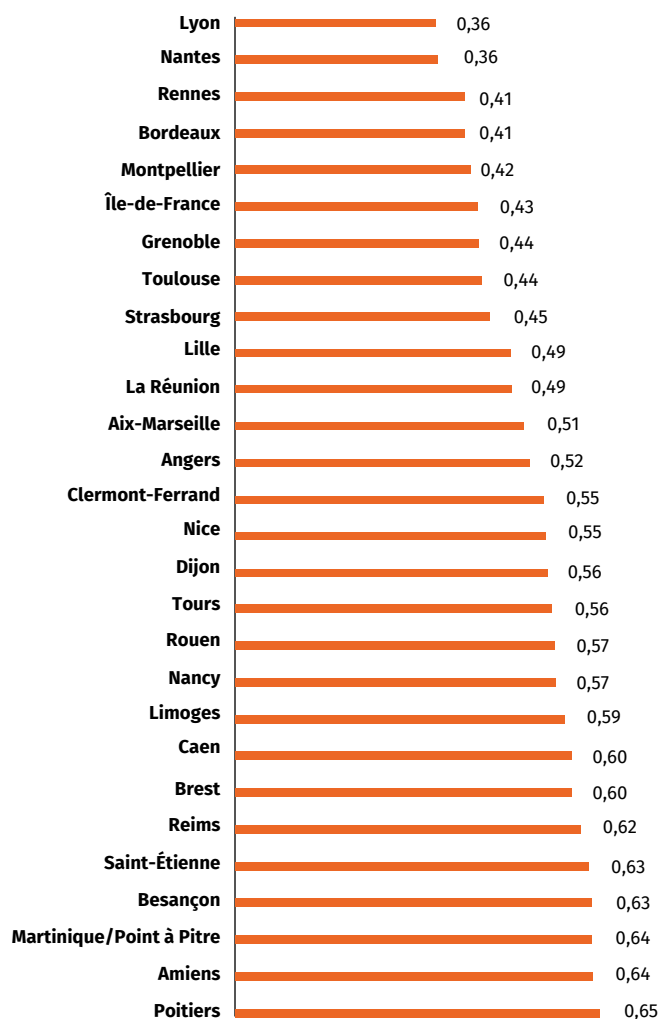
Champ: Étudiants européens affectés aux ECN 2012.

CARTE 2 Part d'étudiants européens par subdivision aux ECN 2018


Sources: CNG bases 2018 - Traitement ONDPS.

Champ: Étudiants européens affectés aux ECN 2018.

Les subdivisions qui accueillent les plus d'étudiants européens ne se distinguent pas par un niveau particulier d'attractivité, au sens de l'indicateur d'attractivité développé par la DREES ([Graphique 13](#)). À titre d'illustration, les deux subdivisions qui accueillent le plus d'étudiants européens, l'AP-HP et Besançon sont respectivement au 6^e rang et 25^e rang d'attractivité.

GRAPHIQUE 13 Indicateur d'attractivité des subdivisions en 2018


Sources: CNG bases 2018 - Traitement ONDPS.

Champ: Étudiants classés aux ECN 2018.

Lecture: En 2018, la subdivision la plus attractive était Lyon avec un indicateur d'attractivité de 0,36. L'indicateur d'attractivité a été développé par la DREES (Bachelet, 2015). Il est calculé en retenant les trois sommes suivantes:

- la "somme des classements obtenus (SCO)";
 - la "somme des classements si préférée (SCP)", qui correspond à la somme des classements que la spécialité obtiendrait si elle était préférée unanimement par les étudiants;
 - la "somme des classements si rejetée (SCR)", qui correspond à la somme des classements que la spécialité obtiendrait si elle était prise uniquement par les étudiants les moins bien classés.
- L'indicateur d'attractivité se calcule alors de la manière suivante: $(SCO - SCP) / (SCR - SCP)$.

4

9. Est désigné comme « médecin installé » celui qui est répertorié dans le RPPS comme médecin en activité au 1^{er} janvier 2019 (mode d'activité, spécialité, lieu d'exercice).

10. 2012 est l'année de référence choisie car c'est la seule réellement significative du point de vue de l'installation.

Les étudiants européens installés en France au 1^{er} janvier 2019

Le nombre d'étudiants repérés dans les bases de données comme « installés »⁹ est faible. L'éclairage qu'apporte l'ONDPS demandera à être consolidé au fil du temps.

Quelle part d'installation en France et avec quelle spécialité ?

Suivre le parcours d'installation des étudiants européens nécessite d'apparier plusieurs bases de recensement :

- celle des médecins en activité au 1^{er} janvier 2019: le Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) est une base de données recensant tous les médecins en activité au 1^{er} janvier de chaque année et leurs caractéristiques d'exercice (spécialité, lieu, mode, etc.), élaborée par l'État, les Ordres professionnels et l'Assurance maladie ;
- celles des inscrits aux ECN entre 2012 et 2015: les bases du Centre national de gestion (CNG) qui recensent, chaque année, tous les candidats inscrits aux ECN. Elles comprennent les caractéristiques des candidats (statut, lieu de 2^e cycle) et leur résultat suite à la passation des ECN (classement, affectation).

Parmi les étudiants ayant passé les ECN en 2012¹⁰, année qui marque notre champ d'étude, 6 143 sont repérés comme étant en exercice au 1^{er} janvier 2019, soit 84 % d'entre eux. Il est normal que l'ensemble des étudiants ne se retrouvent pas dans la base de recensement des médecins en activité du fait des potentiels retards à l'installation, des installations hors de la France ou encore des cessations d'activité. De plus, certains étudiants ne sont pas tous sortis de leur 3^e cycle, ce dernier étant plus ou moins long selon le diplôme d'études choisi.

TABLEAU 6 Effectifs des étudiants affectés à la suite des ECN en 2012 en exercice au 1^{er} janvier 2019

	2012		
	Affectés suite aux ECN	Retrouvés dans le RPPS 2019	Part retrouvée
Étudiants de 2 ^e cycle français	7 198	6 095	85 %
Étudiants européens	115	48	42 %
Total	7313	6143	84 %

Sources: CNG 2012-2015, RPPS 2019 - Traitement ONDPS.

Champ: Étudiants professionnels en activité au 1^{er} janvier 2019 et ayant passé les ECN entre 2012 et 2015.

Calcul: Chaque redoublant est classé dans sa destination définitive, correspondant à la seconde année de passation des ECN.

Ce sont les étudiants européens qui sont le moins repérés comme étant en exercice en 2019 dans le RPPS. En 2012, 42 % des étudiants européens sont repérés dans le répertoire pour 2019, pour 85 % des étudiants français (Tableau 6).

Depuis 2012, en moyenne plus de 65 % des étudiants européens qui s'installent en France ont pour spécialité d'exercice la médecine générale. Dans cette spécialité, la part des étudiants européens installés reste beaucoup plus faible que pour les étudiants français (Annexe 2).

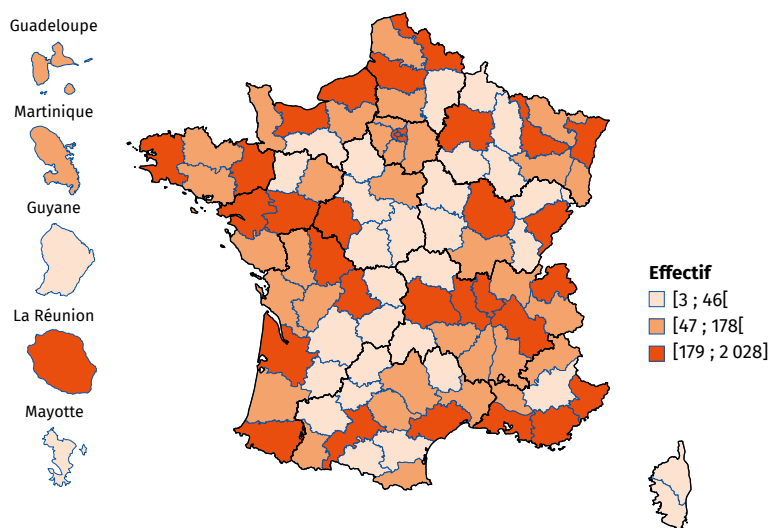
Les faibles effectifs et le manque de recul historique ne permettent pas d'aller au-delà de ce constat.

Quel mode et lieu d'activité pour les étudiants européens à l'installation ?

Parmi les médecins européens affectés suite aux ECN 2012, qui exercent en 2019 en France, le salariat est le mode d'exercice le plus pratiqué : 56 % ont adopté ce mode d'exercice, 35 % exercent en libéral. C'est un comportement qui semble assez proche de celui des médecins français puisque parmi ces derniers 58 % sont salariés et 35 % sont libéraux.

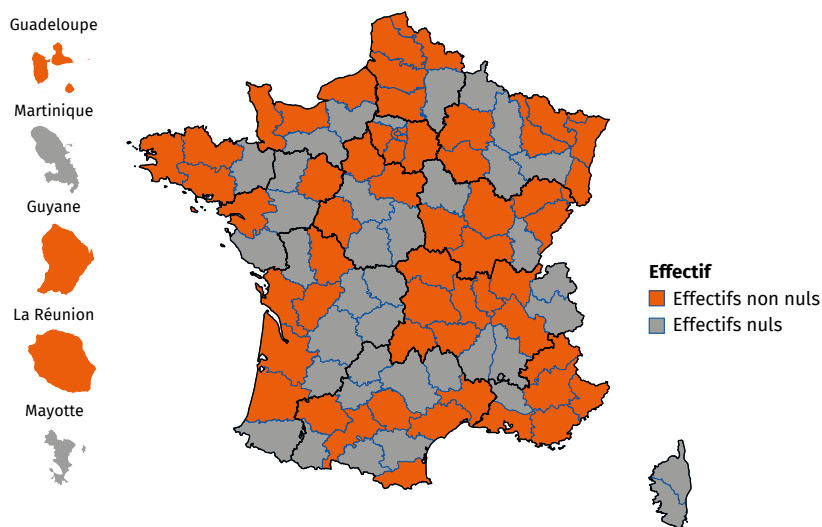
Les effectifs d'étudiants européens installés en France sont faibles et il n'est pas possible d'analyser plus finement leur lieu d'installation. Cependant, si on compare les départements d'exercice des étudiants européens à ceux de l'ensemble des étudiants, il est notable que les départements dans lesquels aucun étudiant européen ne s'est installé sont les mêmes que ceux dans lesquels l'ensemble des étudiants s'installe le moins. C'est notamment le cas sur une diagonale sud-ouest / nord-est (Cartes 3 et 4).

CARTE 3 Département d'exercice des étudiants ayant effectué un troisième cycle en France devenus professionnels



Sources : CNG, RPPS 2019 - Traitement ONDPS.

CARTE 4 Département d'exercice des étudiants européens ayant effectué un troisième cycle en France devenus professionnels



Sources : CNG, RPPS 2019 - Traitement ONDPS.

L'étude met en lumière la diversité des parcours de formation

L'étude permet de confirmer que derrière les catégories usuellement utilisées de « médecins français » et de « médecins européens », construites à partir du pays d'obtention de la thèse, se cache une diversité de parcours de formation (Tableau 7).

TABLEAU 7 Classification des médecins installés en France selon leur parcours de formation

Catégories statistique dans la RPPS	Réalisation de 1 ^{er} et du 2 nd cycle	Inscription/prise de poste aux ECN	Pays de réalisation du 3 ^e cycle en France	Pays d'obtention de la thèse
Médecins français	France	Oui	France	France
	Pays européens	Oui	France	France
	Pays européens (*)	Oui	France (*)	Pays européens + France (*)
Médecins européens	Pays européens	Oui	Pays européens	Pays européens
	France	Oui	Pays européens	Pays européens
	Pays européens	Non	Pays européens	Pays européens
	Pays européens	Non	Pays européens	Pays européens

Source: ONDPS.

ENCADRÉ 1 Le cas des études de médecine en Italie (*)

Le cas de l'Italie illustre bien la complexité des parcours de formation.

En Italie, la thèse sanctionne non pas le 3^e cycle comme en France, mais les six premières années d'étude et l'entrée possible en internat. Lorsque les étudiants ayant suivi un 2^e cycle en Italie arrivent en France pour le 3^e cycle, ils sont déjà titulaires d'un premier diplôme de thèse italien.

Ainsi, la retenue du diplôme 1 comme seule variable permettant usuellement de catégoriser un médecin comme « français » ou « européen », conduit à considérer l'ensemble des étudiants ayant réalisé leur second cycle en Italie comme « médecin européen », quel que soit le pays de réalisation du 3^e cycle.

11. Les 6 % restant sont des étudiants européens s'étant inscrit aux ECN entre 2012 et 2015, en activité en France au 1^{er} janvier 2019 mais n'ayant pas effectué leur 3^e cycle en France.

À partir du [Tableau 7](#), on peut construire les profils de formation des étudiants européens suivants ([Tableau 8](#)) :

TABLEAU 8 Profil des étudiants européens retrouvés à l'installation

	Statut dans le RPPS	Fréquence	Pourcentage
Étudiant européen ayant effectué son 3 ^e cycle en France	Médecin français	98	74 %
Étudiant européen ayant déjà un diplôme d'État étranger et qui effectue un 3 ^e cycle en France	Médecin étranger	27	20 %
Autres étudiants européens (qui ne prennent pas de poste ou qui quittent leur poste)	Médecin étranger	8	6 %
Total		133	100 %

Sources : CNG 2012-2015, RPPS 2019.

Champ : Professionnels en activité au 1^{er} janvier 2019 et ayant passé les ECN entre 2012 et 2015.

En étant catégorisé « médecins français », le parcours de formation de 76 % des étudiants européens installés en France au 1^{er} janvier 2019 est gommé, leurs deux premiers cycles d'études effectués à l'étranger étant occultés.

En étant catégorisé « médecins étrangers », le parcours de formation de 20 % des étudiants européens (italiens) installés en France au 1^{er} janvier 2019 est gommé, leur 3^e cycle effectué en France étant occultés¹¹.

Conclusion

Le parcours des étudiants européens est peu connu, d'autant moins qu'une fois installés en France, leur diplôme de 3^e cycle français les place dans la catégorie des médecins français, gommant ainsi les caractéristiques de leur formation.

Les étudiants européens se caractérisent par deux évolutions fortes et antinomiques: une augmentation de leur effectif parmi les inscrits aux ECN en France et une propension de plus en plus faible à prendre un poste d'interne. En 2018, ils représentaient moins de 4 % des internes prenant un poste, alors qu'ils représentaient plus de 6 % des candidats.

Leur classement à l'issue des ECN restreint le panel de postes qui leur est accessible. En effet, en 2018, 96 % des étudiants européens se situaient dans le dernier quart du classement, restreignant leur choix à 13 spécialités. Ils ont finalement été affectés essentiellement dans 7 spécialités. La principale d'entre elles est la médecine générale, puisque plus de la moitié d'entre eux y est affectée, même s'ils n'en représentent qu'une faible part (5 %) du fait de l'ampleur des effectifs de la spécialité. C'est en santé publique que leur part est la plus importante (17 %), puis en médecine du travail (16 %), en biologie médicale (12 %), en gériatrie (10 %), en médecine d'urgence (9 %) et en psychiatrie (8 %).

En comparaison avec les étudiants français, les étudiants européens semblent se caractériser également par une faible propension à l'installation en France. En 2019, 42 % des étudiants européens de 2012 sont en activité en France, soit moitié moins que les étudiants français (85 %). Le même écart est observé pour les étudiants ayant suivi le DES de médecine générale (36 % pour les étudiants européens, 82 % pour les étudiants français). Une fois installés cependant, les comportements ne semblent pas différents. Ce sont notamment les mêmes départements qui semblent les moins choisis par les étudiants européens comme français.

La réforme du 2^e cycle des études médicales qui devrait entrer en application à la rentrée 2020 aura très probablement un impact sur le nombre de candidatures européennes à l'entrée en 3^e cycle français et sur le nombre d'étudiants européens affectés dans les subdivisions.

Si la part des étudiants européens devait fluctuer de manière importante dans les années à venir, c'est dans les disciplines où ils représentent plus de 10 % des effectifs, comme la santé publique, la gériatrie ou la médecine du travail par exemple, que l'impact serait le plus sensible.

La motivation des étudiants européens pour se former en France reste mal connue. Si l'attraction d'étudiants européens par le système de formation médicale français en 3^e cycle se maintient après la mise en place de la réforme du 2^e cycle, une connaissance fine de ces flux migratoires deviendra essentielle aux projections de démographie médicale en France.

Bibliographie

Ouvrages :

- Bilans des ECN et des ECNi réalisés par le Centre National de Gestion (CNG), disponibles sur la page internet du CNG à la rubrique Statistiques rapports d'activité/Statistiques et études/Concours médicaux/ECN.
- Rapport ONDPS (2015), Les épreuves classantes nationales (ECN) donnant accès au 3^e cycle des études médicales, octobre.
- ONDPS (2016), Les mobilités internationales des quatre professions de santé : flux entrants et sortants des médecins chirurgiens-dentistes, sages-femmes et pharmaciens, étude demandée à la FNORS.
- CNOM (2014), Atlas 2014 de la démographie médicale en France. Situation en 2014, Conseil national de l'Ordre des médecins, sous la direction du Dr Jean-François Rault, président de la Section Santé Publique et démographie médicale, réalisé par Gwénaëlle Le Breton-Lerouillois, géographe de la santé.

Éléments juridiques :

France:

- Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.
- Annexe V de la directive 2005/36/CE modifiée au 13 janvier 2016 concernant les titres de formation et les dénominations des formations.
- Décret n° 2016-1597 du 25 novembre 2016 relatif à l'organisation du 3^e cycle des études de médecine et modifiant le Code de l'éducation (NOR: MENS1620996D).
- Arrêté du 8 décembre 2017 relatif aux niveaux de qualification pris en compte pour la détermination des mesures de compensation pour la reconnaissance des qualifications des professions de santé (NOR: SSAH1734763A).

Belgique:

- Décret du 23 mars 2012 réorganisant les études du secteur de la santé.

Articles de presse :

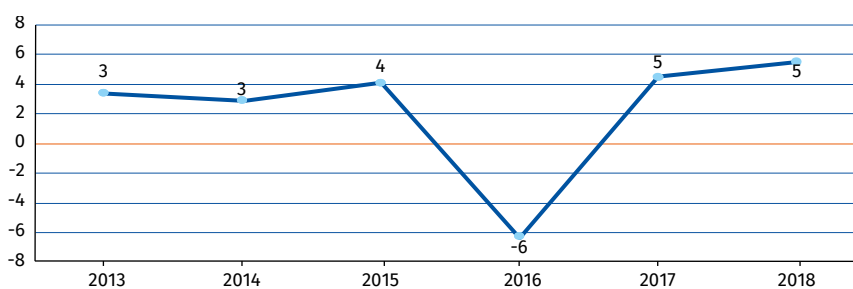
- Bertereau, V., « Faire médecine en Croatie : une opportunité pour les étudiants français », L'Étudiant, 10/11/2015.
- Brafman, N., « Les internes en médecine formés à l'étranger dans le viseur », Le Monde, 22/02/2016.
- Carrière, A., « Études de médecine : la tentation de l'étranger », LeFigaro.fr [version électronique], 14/03/2014.
- Chastand, J.-B., « A Cluj, le malaise des étudiants en médecins français », Le Monde, 24/04/2015.
- Haquet, C., Badea-Guérîtée, I., « Études de médecine : le scandale de la filière roumaine », L'Express, 24/11/2017.
- « Crise de nerfs chez les étudiants en médecine après des bugs lors d'exams sur tablette », France TV info, le 11 décembre 2015.
- « Médecine : gronde étudiante après le raté des exams sur tablettes », Ouest-France.fr, le 10 décembre 2015.

Annexes

Annexe 1 - La mise en place des ECNi et ses conséquences sur le nombre d'inscrits

Le nombre de candidats de 2^e cycle français en 2016 a diminué (Graphique 1). En 2016 entrent en vigueur les ECNi : l'examen est sensiblement le même mais en version dématérialisée, les étudiants passent leurs épreuves sur tablettes électroniques. Des épreuves tests nationales sont organisées en décembre 2015 et révèlent de nombreux dysfonctionnements. Suite à des articles de presse, s'installe un climat d'incertitude chez les étudiants de 2^e cycle français. Cela pourrait expliquer une baisse du nombre d'inscrits aux ECN ainsi qu'un recul des procédures de redoublement et du nombre d'auditeurs (Graphiques 1 et 2).

GRAPHIQUE 1 Évolution du nombre d'inscrits d'une année sur l'autre

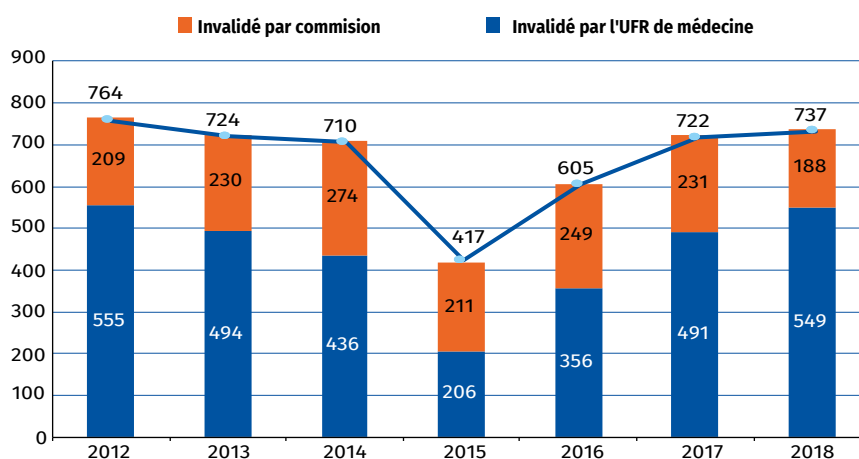


Source : CNG bases 2012-2018 - Traitement ONDPS.

Champ : Étudiants inscrits aux ECN 2012-2018.

Lecture : Par rapport à l'année 2012, en 2013, le nombre d'inscrit a augmenté de 3 %.

GRAPHIQUE 2 Effectifs des redoublements 2012-2018



Sources : CNG bases 2012-2018 - Traitement ONDPS.

Champ : Étudiants inscrits aux ECN 2012-2018.

Lecture : En 2012, 764 étudiants ont redoublé. Parmi eux, 209 ont vu leur dernière année de second cycle invalidé par commission et 555 l'ont vu invalidé par l'UFR de médecine.

Annexe 2 - Étudiants affectés en médecine générale

La spécialité de médecine générale demande un 3^e cycle de 3 ans. C'est le DES le plus court. Les jeunes médecins qui en sont issus sont donc les plus rapidement repérables dans les fichiers du RPPS.

Peu d'étudiants européens affectés en médecine générale semblent installés en France en 2019.

En 2019, 36 % seulement des étudiants européens entrés en DES de médecine générale en 2012 sont retrouvés en exercice dans le RPPS. C'est en proportion presque inverse aux étudiants français qui sont retrouvés: 82 %.

TABLEAU 1 Les étudiants affectés en médecine générale suite aux ECN 2012-2015 en activité en France au 1^{er} janvier 2019

	Étudiants de second cycle français affectés en médecine générale suite aux ECN			Étudiants européens affectés en médecine générale suite aux ECN		
	Affectés CNG	Retrouvés dans le RPPS 2019	Part retrouvée CNG-RPPS	Affectés CNG	Retrouvés dans le RPPS2019	Part retrouvée CNG-RPPS
2012	3 392	2 771	82 %	76	27	36 %
2013	3 582	2 219	62 %	95	28	29 %
2014	3 519	1 490	42 %	162	21	13 %
2015	3 723	649	17 %	149	13	9 %

Sources: RPPS 2019 et CNG 2012-2015 - Traitement ONDPS.

Champ: Médecins en exercice en France au 1^{er} janvier 2019 ayant passé les ECN entre 2012 et 2015.



En 2018, plus de 600 étudiants européens ont présenté leur candidature aux épreuves classantes nationales (ECN) qui donnent accès au 3^e cycle des études médicales en France. Leur nombre a quadruplé depuis 2012, et en 2018 ils représentaient 6,6 % des candidats. L'étude de l'ONDPS apporte un éclairage sur le parcours de formation de ces étudiants. Une connaissance fine de ces flux migratoires deviendra essentielle aux projections de démographie médicale.



ONDPS

Ministère des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75 350 Paris 07 SP
Téléphone : 01 40 56 89 36
Courriel : drees-ondps@sante.gouv.fr